

Une autre vie s'invente ici

Délibération 2018 BS 124 du Bureau Syndical du Parc naturel régional du Luberon

Objet : APPROVISIONNEMENT PLACETTES VAUTOUR - DEMANDE DE FINANCEMENT

L'an deux mille dix-huit et le 20 décembre à 14h00, les membres du Bureau syndical du Parc naturel régional du Luberon convoqués le 13 décembre, se sont réunis à la Chapelle Saint-Elzéard à Montfuron sous la présidence de Dominique SANTONI.

Le quorum était atteint avec 21 présents (19) ou représentés (2) pour 17 requis.

Etaient présents :

Mesdames Dominique SANTONI, Geneviève JEAN, Valérie DELONNETTE, Sabine GATIN, Marie-Elisabeth CHRISOSTOME, Paule DAPRES, Viviane DARGER, Roselyne GIAI-GIANETTI, Gaëlle LETTERON, Nadine SARTO-BARANCOURT,

Messieurs Mickaël CAVALIER, André BERGER, Jacques DECUIGNIERES, Alain CAHOUR, Alain DEILLE, Bernard FRAYSSINET, Stéphane SAUVAGEON, Philippe DAUMAS, Pierre FISCHER,

Avaient donné pouvoir :

Madame

Jacqueline COMBE à Jacques DECUGNIERES

Monsieur

Arnaud BOUTET à André BERGER

Etaient excusés

Mesdames Elisabeth AMOROS, Yolande PRIMO

Messieurs Gérard MATHERON, Philippe ROUX

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la Charte du Parc naturel régional du Luberon adoptée par décret du 20 mai 2009, en particulier l'orientation A.1 « Protéger et gérer la Biodiversité », et l'objectif A.1.9. « S'impliquer dans la protection des espèces animales et végétales particulièrement menacées ».

Le Bureau, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** la réalisation par le chargé d'études faune & Natura 2000 du parc de l'opération « approvisionnement des placettes de soutien alimentaire au Vautour percnoptère »
- **APPROUVE** le plan de financement de l'opération suivant pour la période 2019 – 2021 d'un montant total de 20 700 € TTC correspondant sur 3 ans à 30 jours agent/an pour la réalisation de l'approvisionnement des placettes, soit 90 jours agent sur la période ;

Financeurs	Taux	Montant HT
ETAT (dreal)	100 %	20 700 €
TOTAL TTC	100 %	20 700 €

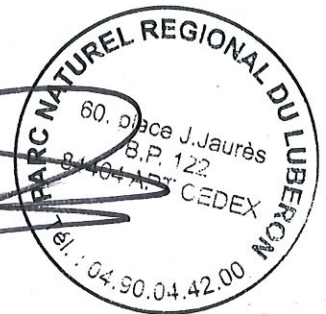
Parc naturel régional du Luberon • 60 place Jean-Jaurès • BP 122 • 84404 Apt Cedex
Tél : 04 90 04 42 00 • contact@parcduluberon.fr • www.parcduluberon.fr

- **DECIDE** l'inscription de cette dépense au budget ;
- **S'ENGAGE** à prendre à sa charge le complément de financement dans le cas où l'aide attribuée serait inférieure au montant sollicité ;
- **S'ENGAGE** à préfinancer l'opération dans le cas d'obtention d'un concours communautaire,
- **PRECISE** les délais de réalisation de l'opération : démarrage au 1^{er} Mars 2019, achèvement au 31 août 2021 ;
- **S'ENGAGE** à terminer et payer les travaux dans la limite des délais imposés par le programme et par la règle du dégagement automatique des crédits ;
- **S'ENGAGE** à conserver toutes les pièces du dossier en vue de contrôles français ou communautaires ;
- **SOLLICITE** les partenaires financiers dont l'Europe au titre du programme opérationnel FEADER ;
- **S'ENGAGE** à informer le service instructeur de toute modification intervenant dans les éléments ci-dessus mentionnés ;
- **AUTORISE** Mme la Présidente à signer toute pièce utile à la mise en œuvre de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

La Présidente,


Dominique SANTI



Nombre d'annexe(s) jointe(s) : 0